

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PRÉSENCE D'UN NAVIRE SOVIÉTIQUE AU LARGE DES ÎLES DE LA REINE-CHARLOTTE

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire aux questions déjà posées au ministre de la Défense nationale en ce qui concerne la présence de militaires étrangers en territoire canadien ou dans des régions limitrophes. Le ministre a-t-il entendu parler d'un navire soviétique, censément en mission océanographique, resté à l'ancre pendant quelques jours au large des îles de la Reine-Charlotte la semaine dernière et est-ce que des unités des forces canadiennes de défense ont été chargées de l'observation de ce navire?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je crois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est mieux renseigné que moi à cet égard. Tout ce que je sais c'est que des forces canadiennes sont chargées de l'observation de ce navire, ce qui est la procédure normale. Nous croyons savoir que ce bâtiment est en dehors de nos eaux territoriales de la côte ouest et qu'il ne présente donc aucun problème de sécurité.

AIR CANADA

LES RÉPERCUSSIONS DE LA GRÈVE DU ZÈLE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DU PERSONNEL DE LIGNES DE TRANSPORT AÉRIEN

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question à notre aimable ministre des Transports. Le ministre aurait-il quelque chose à dire à propos des répercussions possibles de la grève du zèle annoncée par l'Association canadienne du personnel de lignes de transport aérien pour 6 heures du matin aujourd'hui, sur la principale ligne aérienne du Canada en pleine saison touristique?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Non, monsieur l'Orateur, je n'ai pas de déclaration précise à faire pour l'instant. Nous ne savons pas au juste quelles seront les répercussions de cette grève du zèle ou quelle en sera l'ampleur. Nous étudions la question pour pouvoir éventuellement obvier aux difficultés que pourraient éprouver les voyageurs; mais je n'ai rien de particulier à dire.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au ministre. Comme le premier ministre, M. Smallwood, a décidé de demeurer chef des libéraux à Terre-Neuve, le ministre pourrait-il maintenant consacrer tout son temps à ses fonctions?

LES TRANSPORTS

LES CHEMINS DE FER—LES NORMES DU SERVICE VOYAGEUR

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question fait suite à une autre; elle a trait aux touristes pendant la période estivale de pointe. Le ministre est-il maintenant en mesure de répondre à une question antérieure au sujet de l'insuffisance des services du Canadien-National et du Canadien-Pacifique?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le problème tient à ce qu'il y a deux périodes de pointe chaque été, au début de juillet et de septembre, alors que les trains transcontinentaux sont extrêmement achalandés. Pour faire face à ce surcroît, tout en assurant le trafic normal des temps ordinaires, il faudrait beaucoup de nouveau matériel. On pourrait évidemment remettre en service le vieux matériel, mais, cela suscite toujours les plaintes des usagers. Il semble que l'on ait passé le cap pour cet été, mais le problème se posera à nouveau au cours de l'année. Les chemins de fer seraient prêts, je pense, à mettre en circulation une partie de l'ancien équipement à condition que le public comprenne que le service n'atteindra pas le niveau habituel.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il assurer la Chambre qu'il transmettra aux responsables des chemins de fer la suggestion d'utiliser l'ancien matériel roulant, malgré les inconvénients que cela présente, car cela pourrait remédier à la situation. Demanderait-il aux chemins de fer de renseigner les usagers là-dessus?

L'hon. M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur, c'est bien le genre d'instance que je me propose de présenter aux chemins de fer.

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE BIAFRA—LA RÉPONSE À L'OFFRE CANADIENNE DE FOURNIR DES INSPECTEURS NEUTRES POUR LES VOLS DE SECOURS

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant a déposé aujourd'hui une communication du Haut Commissaire à Lagos qui semble se rapporter à l'offre canadienne de fournir des inspecteurs pour les vols de secours. Voudrait-il dire à la Chambre si la communication du Haut Commissaire indique que le gouvernement fédéral nigérian consent à accepter cette proposition du Canada sans y mettre des conditions qui la paralysent?